

le 24 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DAC 1409 Subvention (16.000 euros) à l'association Villes des Musiques du Monde (93300 Aubervilliers).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 octobre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Villes des Musiques du Monde ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 6 octobre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 16.000 euros est attribuée à l'association Villes des Musiques du Monde pour l'organisation du festival Villes des Musiques du Monde en 2014, dont 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la Ville. Simpa 19221 ; 2014_03546 et 014_02913.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 16.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014 la fonction 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF 40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.